

Charte de l'Accueil Social De Proximité

9H-9H15 : ACCUEIL CAFE

Etre courtois afin de préserver une bonne ambiance.

S'inscrire au repas avant 9h15 (par sms, téléphone ou sur place).

Ranger, nettoyer la table pour ceux qui ne partent pas.

9H15-9H30 : DEPART ECHELONNE DES DEUX NAVETTES ALIMENTAIRES

Respecter les règles de sécurité routière, ne pas manger, pas de café et cigarettes éteintes.

Prendre les courses des personnes qui restent pour cuisiner.

Ne pas oublier ses sacs.

10H : ATELIER CUISINE

Se référer au tableau de planification des tâches affiché dans la cuisine.

Deux participants à la préparation du repas et un à deux pour la préparation du dessert.

Le menu et la liste de courses correspondantes sont définis le vendredi précédent.

Bien respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Tout le monde participe à l'installation de la salle (tables et chaises) et la mise du couvert.

Ranger, nettoyer.

12H15 : REPAS

Les bénévoles du SC répartissent les restes du repas en priorité entre les cuisiniers.

Ne pas se servir avant le repas, ni dans les placards. On ne mange que ce qui prévu pour le repas.

Tout le monde participe au rangement et au nettoyage de la cuisine et de la salle.

Vider les poubelles.

14H-16H : ANIMATION

Une liste de souhaits est créée avec l'ensemble des bénéficiaires afin que chacun participe aux animations.

Les sorties se font dans une ambiance respectueuse, sereine et conviviale.

En référence à la charte de bonnes conduites des usagers, la consommation d'alcool et de produits stupéfiants n'est pas tolérée dans l'enceinte du CSC, ainsi que tout comportement inadapté aux activités du groupe pendant l'Accueil de proximité.